

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Que dans ces lieux règne à jamais ! » adon tota la constitueinta sè mettrai à zonna lè quatro partiès et la bassa et lo pourro mina-mor que sè verrai dinsè copà lo subliet, sarai ébaubi su lo momeint ; mà sè mettrai assebin à tsantà et porrài onco deré : « La liberté, la paix ! » et lo crouio momeint sarai passà.

Et quand on maulinteinchounà vouldrai deré dào mau d'on bravo collègue, lo président farai on signo, et très ti tsantèriont : « Qu'il vive et soit heureux ! »

Ora se y'ein a ion que sè vouldrai eingrindzi, lè z'autro lài fariont : preni don po refrain : Ci qu'amè bin sa patrie, Sarà todzo prau conteint.

Et « qu'on déroule ! » Et « Du haut des montagnes ! » et tant d'autrès ! que lo président farai bramà quand y'a oquiè que ne va pas, remettront lè z'afférés ; lè conseillers sodront dè totès lè tenabliès diés coumeint dai tiensons, et l'eintrèront ti dè beindè tsi lo pére Bize ein tsainteint dé tieu : Elévon ensemble nos voïx ! »

Et dinsé, tot sè passerai bin.

Le chant de l'alouette.

Le poète Ronsard a plaisamment imaginé, selon le goût naïf de son siècle, de faire passer dans ses vers une imitation de sons que fait entendre l'alouette dans son ascension aérienne :

Elle, guindée du zéphire,
Semblable à lui, vire et revire
Et y déclique un joli cri
Qui rit,
Guérit,
Et tire l'ire,
Des esprits mieux que je n'écris.

Recettes.

Inflammation des paupières. — Voici un remède de bonne femme, qui fera hausser les épaules aux docteurs de la Faculté, nous dit un abonné, mais il est excellent. — Lorsque vous avez les paupières enflammées et les yeux injectés de sang, faites cuire une pomme reinette grise ; écrasez-la et faites-en un petit cataplasme dans une fine mousseline. Vous l'appliquerez sur l'œil malade et, au bout de deux ou trois heures, vous serez guéri.

Cotelettes de veau glacées. — Il faut les piquer de petit lard, les faire revenir en casserole et cuire à petit feu dans deux verres de bouillon, avec carottes, oignons, sel, poivre et un demi-jarret de veau ; étant cuites, sortez-les, faites réduire la gelée, passez-la au tamis et glacez-en vos côtelettes.

Nous désirerions savoir à l'obligeance de qui nous devons l'envoi du *Franco-Canadien*, qui nous fait très plaisir, cela afin que nous puissions au moins remercier l'auteur de cette aimable attention.

Boutades.

Entendu à la gare :

— Bonjour, François, il y a un siècle qu'on ne vous a vu.

— C'est vrai ; il y a au moins sept ou huit ans.

— Et comment va-t-on à la maison ?

— Mais ça va passablement.

— Vous avez une fille déjà grande.

— Oui, seize ans... Ah ! j'ai bien des remerciements à faire à M. le Juge de Paix, à M. le Syndic, à M. le Préfet... Ces messieurs l'ont tant bien placée ; elle est chez de si braves gens !...

— Ah ! vraiment ; eh bien, tant mieux... Et où est-elle ?...

— A la discipline de Moudon.

Un mariage de raison.

— Tu sais qu'Angélique se marie ?

— Oui, on m'a montré son fiancé. Comment a-t-elle pu se décider à un pareil choix ? il n'a plus de cheveux, il louche, il...

— C'est vrai, mais il est très riche, et il a envoyé à Angélique un superbe collier en brillants.

— Ah ! très bien, c'est le *présent* qui fait passer le *futur*.

Chez le coiffeur.

— Comment, dit un client, il est déjà six heures ?

— Oh, monsieur ! répond le garçon, les jours sont si courts à présent !

Entre bohèmes :

— Ça te ferait-il plaisir de déjeuner avec moi ?

— Oui.

— Eh bien ! fais mettre un couvert de plus, dans un quart d'heure je suis chez toi.

La scène se passe à la maison de jeu de Bade. Un jeune joueur en est à son dernier louis ; il regarde le croupier avec un sourire interrogateur :

— Où me conseillez-vous de le mettre ? c'est le dernier.

— Si c'est le dernier, répond le croupier, je vous conseille de le mettre dans votre poche.

Nous venons de lire, dans un acte notarié, cette disposition :

Par devant Me, notaire, etc.

La Veuve X... est jouissante avec ses enfants, pendant son veuvage ; de plus, les filles non mariées du dit X... ont droit de jouir, à commencer à la mort de leur mère, de deux chambres, de la cuisine et d'une place à l'écurie pendant leur célibat...

THÉÂTRE. — Dimanche, 27 janvier 1884.

(Admission des billets du dimanche.)

Les Enfants d'Edouard,

tragédie en 3 actes, de Casimir Delavigne.

Le Truc d'Arthur,

pièce nouvelle en 3 actes, du Palais-Royal.

Ordre : 1° Les Enfants ; 2° Le Truc.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLAUD & C^{ie}.